

Chères Cutsoises, Chers Cutsois

Dés le 15 mars, vous avez élu l'équipe qui sollicitait vos suffrages. Merci très sincèrement de votre confiance renouvelée. La pandémie COVID 19 a fortement perturbé l'installation du conseil qui s'est finalement tenue le 26 mai, salle Poggioli.

Ont été élus :

Monsieur Guy GODEFROY

Maire

Madame Yvette SIMON

1er adjoint : déléguée aux affaires sociales, aux fêtes et cérémonies

Monsieur Pascal DE RÉ

2ème adjoint délégué aux travaux communaux et à leur suivi

Madame Nicole BIAVA

3ème adjoint déléguée à la relation et au service à la population

La crise sanitaire a été gérée par le conseil en place, présidé par Monsieur MARCHAND. De nombreux bénévoles ont apporté un concours efficace.

Après une décennie à la tête de la commune, Michel MARCHAND n'a pas souhaité se représenter. Je le remercie vivement pour son dévouement, son implication sans faille, les résultats de ses actions. Le bulletin municipal n°42 de décembre 2019 montre, de façon saisissante, à travers une suite de photographies commentées, les transformations, les changements, les progrès réalisés depuis 20 ans dans de nombreux domaines, pour le "mieux vivre "de tous.

Encore contraints par les mesures sanitaires, nous nous mettons au travail progressivement. Nous allons préparer prioritairement la rentrée scolaire de septembre. Bonnes vacances à celles et ceux qui pourront en profiter.

Guy GODEFROY





Pour faire face à la pandémie COVID 19, des masques ont été distribués aux Cutsois. Deux masques jetables et un lavable ont été fournis par la région Haut de France et un lavable par la Commune de CUTS. Des bénévoles en ont également confectionnés et proposés à la population.



Jetables



Lavables



Lavables



Commune de Cuts

Dans le cadre des mesures sanitaires liées à la pandémie, la commune et les associations ont annulé ou reporté les manifestations prévues.

Ainsi, la **cérémonie commémorative du 8 mai** s'est déroulée sans la présence du public. Le maire et les adjoints ont fait un dépôt de gerbes au monument aux morts et rue de la Baronne De Langlade.



La **cérémonie commémorative du 14 juillet** aura lieu devant le monument aux morts à 11h30. À l'issue de celle-ci, les membres du conseil municipal vous accueilleront sur la place de la mairie pour un apéritif amical et la remise du prix de Pommery. **Par contre le repas du 14 juillet est annulé.** Le conseil municipal étudie la possibilité d'offrir à la population un moment convivial en octobre. Nous vous tiendrons informés.



Pour les mêmes raisons sanitaires, « **Les foulées Cutsoises** » édition 2020 n'auront pas lieu. RDV est donné en 2021.



Les « **après midi rencontre** », des troisièmes jeudis de chaque mois reprendront le 17 septembre 2020 aux horaires habituels (de 14h00 à 18h00) à la salle Poggioli.

L'**atelier créatif** des mercredis (de 18h00 à 20h00), réunissant des adultes bénévoles, pour fabriquer des objets vendus à l'occasion du marché de l'Avent, reprendra en septembre.



La **réunion d'information** est fixée au **mercredi 2 septembre 2020 à 18h00** salle annexe de la mairie.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous présenter et à venir avec vos idées.



Les démarches administratives sur internet sont parfois compliquées à réaliser

La Poste et le Centre social rural de Guiscard, vous aident tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux du secrétariat.

Cependant, compte tenu de la situation sanitaire actuelle, Madame LOISEAUX Alexia n'assurera pas de permanence physique en mairie jusqu'à la rentrée de septembre 2020.

Pour bénéficier d'une aide à distance vous pouvez la contacter :

au 03 44 43 17 13 les mardis et jeudis de 9h00 à 17h00. ou par mail : asnumerique.csrg@orange.fr.



Le Centre Social Rural de Guiscard organise un centre aéré à Carlepont du 06 juillet 2020 au 7 août 2020 de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 3 à 17 ans.

Les inscriptions se font sur rendez-vous avec le Centre Social Rural au 03.44.43.17.13 ou par mail à : anim.csr.guiscard@orange.fr



Agenda
2020

Samedi 05/09/20

Feu d'artifice
à 21h30 dans les
jardins de la maison
de retraite

Dimanche 6/09/20

Brocante organisée
par l'association
Cuts qui bouge

Voyage du C.C.A.S.
annulé en raison de
l'incertitude
sanitaire

Dimanche 4/10/20

Repas multi
générations

Samedi 10/10/20

Loto organisé par
Cuts qui bouge

Samedi 14/11/20

Loto organisé par
Les amis de l'écolier

28 et 29/11/20

Exposition
Serge DAMIENS

Samedi 28/11/20

Marché de l'Avent

RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Utilisation des appareils à moteur pour le bricolage et la tonte en respectant les horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés **uniquement de 10h à 12h**



ENVIRONNEMENT ET CIVISME

- ♦ La loi interdit de brûler ses déchets végétaux et ses ordures Il existe des solutions comme le broyage, le compostage, ou le dépôt à la déchèterie.



- ♦ Il est interdit de jeter dans les canalisations et les WC les lingettes de nettoyage, les graisses et les huiles de friture (risque d'obturation des écoulements et de reflux).



- ♦ La loi oblige chacun à l'entretien du trottoir devant chez lui sans produits phytosanitaires. **Respecter son environnement, c'est préserver son cadre de vie.**



EN CAS D'URGENCE, vous pouvez joindre le maire ou un des adjoints. Pour cela, veuillez consulter le planning d'astreinte affiché sur les panneaux municipaux.



La Mairie

Lundi et jeudi : 10h à 12h

Mardi et vendredi : 14h à 19h

Permanence du Maire : les vendredis
de 18h00 à 19h00 sur rendez-vous

Tel : 03.44.09.71.89

mail : cuts@paysnoyonnais.fr



L'agence postale communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
10h à 12h

Samedi : 9h à 12h